

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 18

votants : 25

**OBJET :**

**ADHÉSION À  
L'AFIGESE  
(ASSOCIATION  
FINANCES GESTION  
EVALUATION DES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES)**

L'an deux mil vingt-deux,  
le : **Mercredi 1<sup>er</sup> juin**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mai 2022.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,  
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, M. Didier COUSIN, Mme Charlene  
RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE,  
M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Nicole  
GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN,  
M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Serge DELAVALLÉE,  
Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL et Mme Alexandra  
BRACQUE.

**Absents ou excusés** : Mme Mireille NOGUET qui a donné pouvoir à  
M. Pascal SAMSON, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à  
M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à  
Mme Nicole GONDOUIN, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir  
à Mme Marie-José MARTIN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné  
pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, M. Cédric COQUELIN qui a donné  
pouvoir à M. Didier COUSIN, Mme Lucie CLOUARD qui a donné  
pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE, M. Stéphane CLOUET, M. Thierry  
PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE et M. Gérard  
LATINIER.

Monsieur Lionel GONNET a été nommé Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **09 JUIN 2022**

Publié

le : **09 JUIN 2022**

Le Maire,



Philippe  
VAN-HOORNE

L'AFIGESE (Association Finances Gestion Evaluation des  
collectivités territoriales) est une association de professionnels  
des collectivités territoriales, travaillant sur les métiers des  
finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques  
publiques et plus généralement du management public.

Cette association a pour objet d'affirmer l'attachement de ses  
membres aux valeurs suivantes :

- la libre administration des collectivités territoriales,
- le citoyen au centre de la problématique du service public,
- le professionnalisme, la transversalité et le partage des cultures.

Les moyens d'action de l'AFIGESE sont :

- l'organisation d'une manifestation annuelle appelée les Assises de la fonction financière, du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques publiques des collectivités territoriales ;
- l'organisation de formations sur tout sujet concernant les métiers des 4 fonctions citées ci-dessus ;
- la constitution de groupes de travail sur des sujets préoccupant les collectivités territoriales et se rapportant aux 4 fonctions et métiers visés ci-dessus.

Les statuts de l'association permettent aux collectivités territoriales et organismes de droit public de devenir membres de cette association, offrant ainsi à leurs cadres intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, dans une optique de plus grand professionnalisme et de performance de la collectivité.

La qualité de membre de cette association permet notamment de bénéficier d'un tarif privilégié pour l'inscription d'élus ou d'agents de la collectivité aux Assises annuelles et à toute formation organisée par cette association ou en liaison avec d'autres partenaires, ainsi que de recevoir gratuitement tous les documents élaborés ou publiés par l'Association.

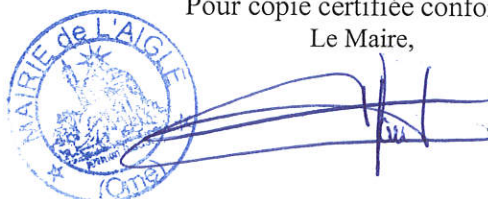
La collectivité devient membre de l'AFIGESE en désignant un représentant. La cotisation annuelle par représentant est égale à 85 € (tarif pour les collectivités de moins de 10 000 habitants).

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2022.

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,***

- ***SE PRONONCE FAVORABLEMENT quant à l'adhésion de la Ville de L'AIGLE à l'AFIGESE pour l'année 2022 pour un représentant ;***
- ***AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire,

The image shows a circular official stamp of the Municipality of L'Aigle. The stamp contains the text 'MAIRIE de L'AIGLE' at the top and '0109' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink.

**Philippe VAN-HOORNE**